

brille du plus vif éclat, soit dans le pays bas, soit sur les côteaux. Divisé en deux grandes régions, la plaine et la montagne, il n'a jamais formé qu'un peuple de frères, s'aimant, s'entr'aidant, se comprenant, marchant comme un seul homme dans la voie que le patriotisme général et local a tracée devant lui. Ses intérêts moraux et matériels ont toujours convergé vers l'unité. Aussi, au conseil général du département, au conseil d'arrondissement de Chalon-sur-Saône, n'a-t-il voulu avoir pour mandataires que ses propres enfants, ce qui est louable comme règle, quand des circonstances particulières, le besoin de récompenser un dévouement éprouvé, une haute vertu ou une haute intelligence, hors des étroites limites cantonales, ne provoquent point l'exception. Peu de cantons sont aussi généralement que celui-ci animés d'un saint amour du bien public. — Mais occupons-nous de la ville de Chagny.

## II.

La situation de Chagny est certainement une des plus délicieuses qu'on puisse trouver en Bourgogne. Comme toutes les cités des régions essentiellement viticoles de la province, elle regarde l'Orient dont la lumière imprime à ses paysages et à ses monuments cette merveilleuse couleur que les peintres voyageurs admirent, en traversant nos contrées. Derrière elle, est cette vallée de Santenay, à la limpide atmosphère, aux fa-buleuses perspectives, que j'ai chantée ailleurs (1). Les ruines d'un ermitage, flanquées de deux arbres, grisonnent sur la colline qui l'ombrage; l'élégante *villa* de M. Leclerc aîné, avocat, s'élève par enchantement sur la montagne voisine, au milieu d'un magnifique emplacement qu'une agriculture intelligente

(1) Dans le premier volume du *Journal d'un Pèlerin*.

7